



Patrimoine - Archives

## ARCHIVES MUNICIPALES DE BOULOGNE-SUR-MER

11 rue de Bertinghen 62200 BOULOGNE-SUR-MER

03.91.90.01.10

[archives@ville-boulogne-sur-mer.fr](mailto:archives@ville-boulogne-sur-mer.fr)

[ARCHIVES MUNICIPALES DE BOULOGNE-SUR-MER](#)

LES ARCHIVES, QU'EST-CE QUE C'EST ? Les Archives de Boulogne-sur-Mer sont tous les documents produits ou reçus par la mairie, quels que soient leur date, leur forme et leur support, depuis un parchemin du XVI<sup>e</sup> siècle, jusqu'à un fichier numérique du XXI<sup>e</sup> siècle. AUX ARCHIVES, QUE TROUVE-T-ON ? 2.5 KILOMÈTRES DE DOCUMENTS... Les Archives provenant de la mairie, et ce de 1550 à nos jours, Des Archives privées, déposées ou données par des particuliers ou organismes privés, Des gravures, cartes postales, photographies, affiches... depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, Les Archives et la bibliothèque de la Chambre de Commerce et d'Industrie... Des ouvrages d'histoire locale, LES ARCHIVES, COMMENT LES CONSULTER ? Sur place, dans la salle de lecture, où des agents accueillent le public et se tiennent à sa disposition pour lui apporter aide et conseils. L'accès aux Archives est ouvert à tous, gratuitement, sans condition d'âge ou de nationalité. Chaque lecteur est inscrit lors de sa première venue, sur simple présentation d'une pièce d'identité. PEUT-ON CONSULTER TOUS LES DOCUMENTS ? Tant qu'ils ne portent pas atteinte à la protection de la vie privée ou au secret médical ... la majorité des documents est communicable immédiatement.